

vail soit bien fait et de nature à donner de bons résultats au public. Je n'ai aucune connaissance qu'il ait gêné qui que ce soit dans ses travaux.

Q. Alors vous pensez que dans les cas où le travail des explorateurs n'a pas été publié dans le volume annuel, c'était parce qu'il n'était pas de nature à pouvoir être incorporé dans le rapport?—Je le crois positivement et je vais vous dire sur quoi je me base. Je suis un ancien professeur, et comme examinateur, lorsque le travail d'un jeune homme qui pensait ne pas connaître grand'chose, et qui réellement ne savait pas grand'chose, me tombait sous la main, je l'examinais, mais lorsque je recevais un papier de quelqu'un qui croyait savoir beaucoup, et qui savait peu, je le rejetais. Si j'étais à la place du Dr Selwyn, je ne publierais aucun rapport qui n'aurait pas une valeur suffisante pour être livré au public. C'est une chose sérieuse que de donner pour de la science ce qui n'a aucune valeur scientifique. Ce sont là mes impressions personnelles.

Q. Ne serait-il pas plus avantageux pour le public, si de tels hommes se trouvaient au nombre des employés, qu'ils fussent renvoyés de suite, afin d'épargner les dépenses faites dans leurs explorations, et le temps perdu à les faire?—Oui; c'est précisément mon opinion. C'est une grande erreur que de fournir des moyens à des hommes incompetents, parce que leur travail doit être refait et se trouve ainsi payé deux fois.

*Par M. Baker :*

Q. Pensez-vous que vos impressions aient été justifiées, et si vous le croyez, citez-nous des cas?—Voici comment je répondrai à cette question. S'il est prouvé que le Dr Selwyn ait supprimé des rapports importants, je suis d'avis qu'il a tort.

Q. Nous nous accordons tous là-dessus?—Je ne puis répondre à votre question que d'une manière particulière.

Q. Ne pensez-vous pas que des rapports faits par des hommes supposés compétents devraient être livrés au public pour ce qu'ils valent, et que le directeur, s'il ne peut accepter leurs conclusions, devrait insérer au bas du rapport une note à cet effet?—Je suis d'opinion que si le directeur est persuadé que le rapport est inexact, il se ferait un grand tort à lui-même, en donnant le rapport au public comme exact.

Q. Mais s'il le fait accompagner de remarques indiquant qu'il diffère d'opinion?—C'est son affaire. Si vous m'indiquez un cas particulier, je pourrai répondre à votre question.

Q. Mais je désire vous faire une question générale?—Et je vous ai donné une réponse générale.

*Par M. Dawson :*

Q. Le Dr Selwyn, le directeur de la Commission de Géologie, qui est présent dans cette Chambre, est votre supérieur, n'est-ce pas?—Oui.

Q. Vous avez parlé de l'envoi de rapports incorrects, que vous croyiez devoir être supprimés dans l'intérêt du public?—Je n'ai pas dit cela.

Q. Mais vous l'avez laissé supposer?—Très bien, j'admettrai même cela.

Q. Vous n'avez aucune connaissance de l'inexactitude d'aucun rapport particulier, n'est-ce pas?—Le Dr Selwyn ne m'a jamais montré les rapports d'aucun de ces messieurs, ni demandé mon opinion; il ne m'a jamais lu aucune partie d'un rapport en aucun cas.

Q. Alors vous n'avez aucune raison de supposer que des rapports inexacts aient jamais été envoyés, à moins qu'il en ait été publié d'incorrects?—Le Dr Selwyn a jugé à propos de ne pas publier certains rapports qui lui avaient été transmis, et s'il l'a fait par la raison qu'ils n'étaient pas satisfaisants, suivant moi, il avait droit de le faire. S'il a supprimé des rapports par animosité, dépit ou pour toute autre raison qu'un manque de valeur réelle, alors je dis positivement qu'il a eu tort.

Q. C'est une opinion très générale que personne ne contestera. Si un rapport inexact lui était envoyé, il aurait raison de le retenir. Mais vous n'avez pas l'intention de spécifier aucun cas particulier?—Non; je parle simplement d'après mon impression et mon expérience, et j'ai trente ans d'expérience, autant au moins que peuvent en posséder d'autres.